



Bruxelles, décembre 2015

Certificat en Médiation locale, scolaire, pénale et en soins de santé (MLSPSS)

Vous avez envie d'ajouter une corde à votre arc ou de changer d'horizon professionnel. La médiation vous intéresse ? L'une des quatre formations du Certificat interuniversitaire en médiation débute au mois de février. Et si ce programme était fait pour vous ?

En quelques années, la médiation s'est imposée comme nouveau modèle de règlement des conflits que ce soit en matière familiale, civile, commerciale, sociale (conflits individuels et collectifs), pénale, administrative, interculturelle, scolaire, hospitalière... Elle permet un autre type de rapport à la règle et à l'autorité. Elle tend à faciliter la communication en cas de différend.

La médiation demande quelques qualités : la diplomatie, l'empathie et la pédagogie, notamment mais elle s'apprend aussi. L'Université Saint-Louis – Bruxelles organise, en collaboration avec ses partenaires l'Université catholique de Louvain et l'Université de Namur, un certificat en médiation.

Quatre programmes différents sont proposés. L'un d'eux, d'une durée d'un an, débute le 19 février 2016 : il s'agit d'un cycle *interdisciplinaire de formation à la médiation locale, la médiation scolaire et la médiation pénale*, auquel nous avons ajouté un module de *médiation en soins de santé*.

La formation est universitaire, théorique et axée sur les pratiques de médiation. Elle propose de découvrir et d'analyser ces dispositifs alternatifs pour résoudre les conflits présents dans divers lieux de la cité. Elle fait le pari d'éclairer les enjeux qui traversent ces différents espaces de médiation, à la fois voisins et différents, l'un à la lumière des autres. Elle s'organise à l'Université Saint-Louis – Bruxelles, de février à novembre 2016, avec remise d'un travail au mois de janvier 2017.

Le Certificat est ouvert aux enseignants, travailleurs sociaux, psychologues, sociologues, juristes, criminologues, éducateurs, animateurs, etc., s'ils sont diplômés de l'enseignement universitaire ou de l'enseignement supérieur non universitaire (de type long ou court) ou aux candidats non titulaires de tels diplômes, mais pouvant faire valoir 5 années d'expérience professionnelle utile.

Envie d'en savoir plus ? www.certificat-mediation.be (médiation locale, scolaire, pénale et en soins de santé)

Certificat interuniversitaire en médiation
Quatre programmes 'tout public'.

Université Saint-Louis – Bruxelles
Bd du Jardin botanique 43
1000 Bruxelles
certificat-mediation@usaintlouis.be
www.usaintlouis.be